



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du 30 avril 2026

Membres en exercice : 9

Date de la convocation : 24/04/2026

D-2026-16

Le trente avril deux mille vingt-six à dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de CASTELMAUROU s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de :

Monsieur Laurent EBERLE, Président du CCAS

Etaient Présents : EBERLE Laurent, NEVEU Valérie, DENEUVILLE Laetitia, BRAJEUX GELI Charline, BLANC Sandrine.

Absents Excusés :

CASABONNE Pascal

TOMAS PARIS Laure

Pouvoirs :

MARBLEU Mathieu a donné pouvoir à EBERLE Laurent

MARTIN Françoise a donné pouvoir à NEVEU Valérie

Valérie NEVEU est désignée secrétaire de séance

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente

Compte tenu du budget dont le CCAS dispose pour 2026, il est proposé d'examiner les demandes de subventions suivantes :

Le Secours Catholique, (4 chemin du bois de saget - 31240 SAINT-JEAN)

L'action de l'association couvre les communes de L'union, Saint-Jean, Launaguet, Castelmaurou, Saint-Geniès et Launaguet voire au-delà en fonction des demandes des assistantes sociales et des démarches spontanées. Elle vise à aider les personnes à résoudre leurs problèmes en les écoutant afin de leur redonner confiance en elles et d'avoir des projets.

L'équipe de Saint-Jean propose des aides alimentaires sous forme de colis d'urgence et des chèques de services. Des aides financières ont également été octroyées (subsistance, EDF-GDF, eau, loyer, tickets de transport, réparation de véhicule, etc.).

Des ateliers créatifs et conviviaux sont également organisés les jeudis matin. Depuis septembre 2023, une Boutique solidaire est ouverte à tous les mardis et jeudi après-midi, située Espace Victor Hugo, sous le CCAS, 4 chemin du Bois de Saget.

AFC Montastruc (ZA de l'Ormière lot n°28 - 31380 MONTASTRUC LA CONSEILLERE)

L'AFC Montastruc propose différents services favorisant le maintien à domicile des personnes les plus fragiles et nécessitant un accompagnement quotidien (soins infirmiers, aide à domicile, accompagnement pour les malades d'Alzheimer, accueil de jour...). L'association emploie 125 salariés, notamment dans le secteur médical, paramédical et médico-social.

L'AFC en lien avec le CCAS organise des ateliers à destination des Aînés et accompagne le CCAS en cas de besoin et face à des personnes en difficultés.

Une autre femme, (7 avenue Georges spénale - 81500 LAVAUUR)

L'Association une autre femme a été créée en 2017 pour répondre à la cause nationale de lutte contre les violences intra familiales. L'association compte 18 bénévoles formées à l'écoute et accompagnement des personnes accueillies. Elle intervient sur la commune de Castelmaurou.

L'association organise également des actions de prévention auprès de tout public :

- Journée de sensibilisation le 8 mars et le 25 novembre
- Interventions en milieu scolaire
- Interventions en entreprise
- Formations et sensibilisations en faveur des usagers
- Propositions de protocole d'accompagnement pour les personnes accompagnées (boîte, art thérapie, sophrologie, shiatsu, groupe de soutien par la parole, suivi psychologique...)

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le budget primitif 2026 du CCAS ;

Considérant que les associations suivantes : Secours Catholique, AFC Montastruc et Une Autre Femme, interviennent directement auprès des castelmaurousiens ;

Le Conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré :

Article 1 : AUTORISE le versement des subventions suivantes :

- Secours Catholique : 350 €
- AFC Montastruc : 350 €
- Une autre femme : 350 €

Article 2 : INDIQUE que les dépenses correspondant aux subventions pour les associations sont prévues au budget principal 2026 à l'article 65748.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

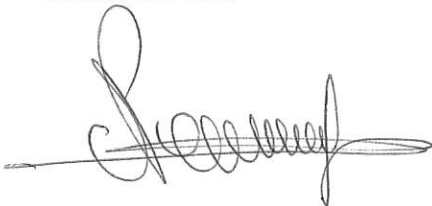
Madame Sandrine BLANC, intéressée à l'affaire, n'a pas pris part au vote.

Fait et délibéré les jours et mois susdits.

La secrétaire de séance,

Le Président du CCAS,

Valérie NEVEU



Laurent EBERLE

